

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 14 mars 2024, s'est réuni le Jeudi 21 mars 2024 à 18h00, en séance publique, à la Salle associative de Verrens-Arvey, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

51 délégués présents jusqu'à la délibération n°27

50 délégués présents à partir de la délibération n°28

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°27

11 délégués représentés à partir de la délibération n°28

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET (<i>jusqu'à la délibération n°27</i>)
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués représentés :

Michel BATAILLER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET (<i>jusqu'à la délibération n°27</i>)
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Josiane CURT	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Philippe PERRIER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Dominique RUAZ

Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Christophe RAMBAUD	CREST VOLAND	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Administration générale - Modification du nombre de représentants de l'Agglomération au Conseil d'administration du CIAS Arlysère – Confirmation du mode d'élection des représentants de l'Agglomération au Conseil d'administration - Mise à jour des statuts du CIAS Arlysère

Rapporteur : M. le Président

Vu l'article L.5216-5 du CGCT prévoyant que lorsque la Communauté d'Agglomération exerce la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire », elle peut en confier la responsabilité à un Centre Intercommunal d'Action Sociale,

Vu les dispositions des articles L.315-9 et suivant du Code de l'Action Sociale et des Familles, précisant que seul les CIAS peuvent gérer les établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes, érigés en établissements publics social et médical,

Vu la délibération n° 8 du 2 février 2023 portant sur la définition de l'intérêt communautaire de l'Action sociale de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu la délibération en date du 15 novembre 2018 approuvant les statuts du CIAS Arlysère, fixant à 32 le nombre d'administrateurs et décidant que l'élection des représentants de la CA Arlysère au Conseil d'administration interviendra au scrutin de liste,

Au vu de la démission d'Emmanuel LOMBARD de son poste de conseiller communautaire et de la démission d'Etienne WIROTH du Conseil d'administration du CIAS Arlysère, il est proposé au Conseil Communautaire de :

- fixer à 30 le nombre de membres du Conseil d'administration du CIAS. Ce nombre à minima de 8, peut être porté à 32 en vertu des articles R.123-7 et R.123-28 du CASF ;
- confirmer le mode de scrutin des 15 conseillers communautaires représentant l'Agglomération Arlysère au sein du Conseil d'administration. Ce scrutin secret, majoritaire à deux tours, interviendra au scrutin de liste conformément à l'article R.123-29 du CASF ;
- mettre à jour sur les statuts du CIAS ces modifications, selon le projet joint en annexe.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **fixe à 30 le nombre d'administrateurs du CIAS Arlysère ;**
- **confirme que l'élection des représentants de la CA Arlysère au Conseil d'administration interviendra au scrutin de liste ;**
- **approuve la mise à jour des statuts du CIAS Arlysère.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

